



ÉDUCATION
Comment
Blanquer étend
sa mainmise

PAGES 8-9

FRANCE

Education nationale

Silence, Blanquer avance dans l'indifférence





ENQUÊTE

Outre les refontes médiatiques comme celles du bac, le ministre mène avec autorité une transformation en profondeur de l'institution, réduisant son indépendance. Une stratégie de long terme.

Par
MARIE PIQUEMAL

Jean-Michel Blanquer mène sa politique comme d'autres font des puzzles. «*Il avance plein de dossiers dans tous les sens, qu'on ne relie pas forcément les uns aux autres, mais qui font système. Peu arrivent à le voir*», glisse un universitaire. Changement de statut des enseignants qui travaillent dans l'administration centrale, règles de nomination des recteurs, fin du rôle des syndicats dans les commissions de mutation, refonte de l'inspection générale... Mises bout à bout, ces mesures, en apparence cosmétiques, changent en profondeur l'éducation nationale.

Ils sont beaucoup à le penser, peu à le dire publiquement. La peur de parler a toujours été présente dans l'institution mais elle atteindrait, ces temps-ci, des sommets. Quelques hauts cadres en viennent à donner des rendez-vous secrets au cas où leurs conversations téléphoniques soient épiées... «*Surtout, n'écrivez rien qui puisse m'identifier. Ne*

donnez aucun exemple, même sous anonymat, rien. C'est trop risqué.» Commode. Un ancien recteur, plutôt blanquérophile, confirme : «*Je n'ai jamais connu ce degré de pression, les collègues vivent dans la crainte. C'est l'une des ambiguïtés du macronisme : sous des dehors très libéraux, c'est un mode de pilotage très autoritaire et presque bonapartiste.*» Il reste les retraités : les pointures du temps d'avant, qui ont occupé des postes à responsabilité. Leur carrière derrière eux, ils sont plus libres de s'exposer. Certains passent leur temps à scruter les annonces, goulûment, et les orientations prises.

«RIEN NE L'ARRÊTE, PAS MÊME LE COVID»

Tous, quelles que soient leur sensibilité politique et leur accointance avec le ministre, s'accordent sur un point : Jean-Michel Blanquer est en train de changer en profondeur l'éducation nationale, comme peu avant lui. «*Il touche à l'architecture même du système. Ce sera très difficile pour le ministre qui lui succédera, quand il réalisera que tout a été modifié à ce*

point, en profondeur», dit Alain Bouvier, ancien recteur et ex-membre du Haut Conseil de l'éducation de 2005 à 2011, notamment à l'époque où Blanquer était directeur adjoint de cabinet de Gilles de Robien, en 2006. Alain Boissinot, ex-recteur aussi, qui fut conseiller de François Bayrou en 1993, puis directeur de cabinet de Luc Ferry en 2002 : «*Jean-Michel Blanquer fait partie de ceux qui passent à l'acte. Il a concrétisé des choses qui étaient en gestation depuis des années. Quoi qu'on en pense.*»

Depuis son arrivée rue de Grenelle, le ministre de l'Éducation – bien parti pour battre le record de longévité à ce poste (d'ici une paire de mois, il détrônera Christian Fouchet, en fonction de 1962 à 1967) – multiplie les réformes. «*Rien ne l'arrête, pas même le Covid. Là où d'autres auraient joué calme plat, lui continue, imperturbable*», glisse avec respect Alain Bouvier. Il y a les réformes médiatiques, comme le bac ou la revalorisation des enseignants. Et puis les





autres, qui passent inaperçues. Parce que trop techniques, trop ardues. Aussi parce que, prises séparément, leur portée semble relative. «Or c'est certainement celles-ci, les structurales, qui font évoluer le système. Bien plus que celles dont on parle comme la réforme du bac, que je défends mais qui pourrait être remise en cause par ses successeurs», assure Claude Bisson-Vaivre, ex-inspecteur général et médiateur de l'éducation nationale. L'une des dernières réformes du genre, que très peu ont relevé : le changement de statut des enseignants qui montent en «centrale» – le petit nom pour qualifier l'administration qui pilote l'énorme machine de l'éducation nationale, ses 850 000 professeurs et 70 milliards d'euros de budget annuel. Sur les 3 000 agents qui gravitent Rue de Grenelle, au milieu des profils administratifs, on trouve des enseignants, directement importés des salles de classe. Ils sont environ 130, arrivés là après un paquet d'années d'exercice sur le terrain. Souvent repérés pour leurs projets pédagogiques et habités par l'ambition de faire bouger la machine de l'intérieur. Ou propulsés par leur proximité avec les responsables en poste... Cela arrive aussi. «Ce sont des profils un peu atypiques : à la fois professeurs de terrain, militants pédagogiques souvent, et avec une casquette de chercheur», décrit Philippe Meirieu, professeur émérite en sciences de l'éducation qui a occupé plusieurs postes à responsabilité au ministère. Ils représentent

le sang-vif de l'institution. Ce sont eux qui mettent en œuvre les réformes, donnent corps aux impulsions du ministre. Ils connaissent le terrain. Sans ces profs-là à l'administration centrale, les technocrates ne peuvent rien.»

POLITISATION DE L'ADMINISTRATION

Voilà qu'une note de service, parue dans une annexe du *Bulletin officiel* du 3 décembre, que *Libération* a consultée, change le statut de ces enseignants : tous les profs allant en centrale ou dans les rectorats seront désormais «détachés», et non plus «affectés», lit-on. Question de régularisation juridique, la situation actuelle étant floue, argue le ministère dans sa note. Nos demandes de précision sont restées sans réponse. Ce changement a pourtant d'autres conséquences, bien concrètes. Antony Taillefait, professeur d'université, spécialiste de droit de la fonction publique, est formel : «Il est très simple de mettre fin à un détachement. A n'importe quel moment, par l'une ou l'autre des parties.» Ce qui veut donc dire que, demain, tout professeur détaché dans un service du ministère pourra être prié de faire ses valises fissa, au moindre mot de travers, et retourner en classe, sans que son administration ait grand besoin de justifier. Certes, il conserve son statut de fonctionnaire, mais il pourra être envoyé dans n'importe quel établissement de son académie d'origine – et non dans l'académie de sa dernière affectation. Bernard Toulemonde, qui a

occupé à peu près tous les hauts postes au ministère entre 1980 et 2005 – la direction générale des affaires scolaires (Dgescs), recteur, conseiller de ministre... –, est resté sans voix quelques secondes quand on lui a fait part de cette note de service. «La mise en place du détachement... Mais cela précarise énormément la situation des enseignants qui montent au ministère!» Le meilleur moyen, affirme-t-il, de vider la Dgescs des professeurs de terrain, qui réfléchiront à quatre fois avant de postuler. Jean-Paul Delahaye, inspecteur général et Dgescs du temps de François Hollande, y voit lui le signe d'une politisation de l'administration : «Je pense que des professeurs accepteront le détachement en échange de belles affectations. La question, c'est plutôt : qui seront demain ces enseignants en poste à la centrale ? Faudra-t-il avoir sa carte du parti au pouvoir pour y prétendre ?» «Le copinage a toujours existé et continuera, coupe Bernard Toulemonde d'un rire. Pour moi, le sujet, c'est plutôt cette méfiance actuelle envers les pédagogues.» Il analyse cette mesure comme une pièce du puzzle qui s'imbrique aux autres et accentue la déconnexion avec le terrain. «Cela participe à un mouvement, imperceptible mais bien réel, d'"administratvation" de la fonction publique.» Il raconte avoir été surpris lors de la nomination du Dgescs actuel (poste pivot, sorte de ministre bis) : Edouard Geffray. «Un





énarque pur jus. Dans l'histoire de l'éducation nationale, c'est très rare. En principe, les Dgesco sont des personnalités de terrain, des pédagogues. C'est un changement symbolique très fort.»

La modification des règles de nomination des recteurs est, selon lui, de la même veine. Là aussi, peu médiatisée car technique: depuis 2018, il est possible, en Conseil des ministres, de nommer 40% des recteurs hors du champ universitaire (avant, c'était 20%). C'est à la faveur de ce changement que Charline Avenel, une camarade de promo d'Emmanuel Macron à l'ENA, a été nommée rectrice de Versailles. Alain Boissinot tempère: «*On a toujours considéré le vivier des universitaires un peu étriqué, on avait d'ailleurs commencé à élargir. Jean-Michel Blanquer ne fait là que poursuivre le mouvement.*» Philippe Meirieu: «*C'est vrai. Mais des recteurs venant du monde universitaire, c'était la garantie d'une parole plus libre et de plus de crédit des enseignants.*»

Pour lui, tous ces changements, «*par petites touches*», participent au même mouvement: «*Ce passage d'une logique de mission de service public à une logique de gestion, managériale. C'était déjà enclenché, peut-être, mais Jean-Michel Blanquer met un formidable coup d'accélérateur.*» Philippe Champy, ancien éditeur scolaire, est sur la même ligne: «*C'est le bon élève de la macronie. Il est à la manœuvre dans ce projet plus global de réforme de la fonction publique en un Etat néolibéral. Jean-Michel*

Blanquer est un habile manœuvrier. En fin connaisseur du système, il arrive à dissimuler les réformes structurelles derrière d'autres, conjoncturelles... Notamment en se servant de ce discours sur l'efficacité, qui marche très bien.»

COUP DE MASSUE POUR LES SYNDICATS

Ainsi, c'est au nom de l'efficacité qu'il a réformé les commissions mixtes paritaires. Jusqu'à peu, les syndicats étaient à la table des discussions pour débattre des mutations et évolutions de carrière de chaque enseignant. Des réunions qui duraient des plombes. Jean-Michel Blanquer a mis fin à cette cogestion. Un coup de massue pour les syndicats majoritaires, qui tiraient leur légitimité auprès du corps enseignant de leur rôle dans ces commissions.

Autre changement dans les arcanes: la refonte de l'inspection générale, sorte de grade suprême dans la pyramide administrative de l'éducation nationale. Ils sont 300, nommés à ces postes pour leur expertise dans tel ou tel domaine. Ces hauts fonctionnaires sont là pour démêler des situations locales compliquées, écrire des rapports, participer à l'élaboration des programmes scolaires... Jusqu'ici, ils étaient un corps, avec des garanties d'indépendance – même si elles restaient relatives: les rapports déplaisants avaient tendance à dormir dans les placards des ministres. Le jeu était de les faire fuir. «*Désormais, ces rapports dé-*

rangeants n'existeront plus! se désole un inspecteur en poste. Dans le décret de 2019, il est écrit que l'inspection générale est désormais placée sous l'autorité directe du ministre.» Philippe Champy: «*Toutes les instances où il y avait une place de débat, même infime, sont désormais sous le contrôle du cabinet du ministre.*» Pour lui, c'est une certitude: «*Tout s'imbrique. Et c'est un vrai changement de système.*» ◆

«Blanquer est un habile manœuvrier. En fin connaisseur, il arrive à dissimuler les réformes structurelles derrière d'autres, conjoncturelles...»

Philippe Champy ancien éditeur scolaire





Le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, à Paris, le 26 août. PHOTO DENIS ALLARD

